

Mme Geneviève RAYBAUD
Président de Chambre Hre
Cour d'Appel Aix en Provence

Bel Mare, 68 bld Carnot
06300 NICE.

Monsieur MARZOLF
Président de la CPDP LGV "PACA"
1 Bld Dugommier I300I
Marseille.

Nie, 12 avril 2005

ref : LGM DEBAT PUBLIC

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour les envois des projets L.G.V. avec votre lettre du 28 février 2005, ainsi que pour la réunion envisagée le mercredi 13 avril au siège de l'Agglomération Nice-Côte 'Azur, à laquelle j'assisterai, comme membre du Conseil de Développement, groupe de travail environnement et développement durable.

Voici mes quelques idées d'une personne qui, toute sa vie a été profondément attachée au Département des Alpes Maritimes où sa famille est établie depuis plus de cent ans, et celle de son mari Francis Raybaud, depuis plusieurs siècles.

1°) NOM DE LA LIGNE.

Cette ligne, comme il est indiqué dans l'article publié par la C.C.I. des Alpes Maritimes, paru dans le Journal Nice Matin le 28 mars 2005, intitulé : " oui au T.G.V. Côte d'Azur", devrait porter le nom de L.G.V." Côte d'azur", ou à défaut celui de L.G.V." Provence Côte d'Azur", qui seuls correspondent à son objet ou implantation.

Je m'élève vivement contre l'appellation de " T.G.V.-P.A.C.A." qui figure dans tous vos documents du débat public, et même sur le journal du débat n° 1 titre " ligne L.G.V. PACA", et votre courrier du 28 mars.

Cette ligne n'est pas la ligne de la Région PACA (horrible appellation, seule en France à être appelée par lettres d'abréviation et non par son nom réel de Provence-Alpes Côte d'Azur). D'autres lignes nouvelles ont pour nom leur destination : LG.V. EST vers Strasbourg, et non Alsace, ou L.G.V. Atlantique et non sa région d'aboutissement, sans obliger le T.G.V. Méditerranée, avec terminus Marseille.

Pour nous, ce n'est pas notre Région Provence Alpes Côte d'Azur qui est concernée par cette nouvelle ligne, Aix-en-Provence étant déjà desservie (Gare d'Arbois), et Marseille (Gare St Charles), en plein centre), mais bien expressément la partie est de notre Région, Toulon et Nice, deux grands villes délaissées à ce jour.

Aucun intérêt de plus de conserver le mot de "Alpes", massif géographique, qui n'est pas concernée par le projet : car celui qui veut rejoindre les Alpes choisit Lyon (Savoie), ou Valence (vers Grenoblois), ou même Aix (Alpes du Sud), gares reliées par de bonnes liaisons au grand massif des Alpes. Mais personne ne descendra du train à Toulon pour aller vers une montagne absente, ou même à Nice, plus proche d'un massif, mais seulement dans le

désir d'accéder directement et plus rapidement à une zone très peuplée et attractive (dont les dessertes actuelles sont proches de la saturation : ligne S.N.C.F., autoroute A 8 ou Aéroport de Nice).

Le département des Alpes Maritimes compte un million d'habitants stables, avec une augmentation très forte en périodes touristiques étendues à la plus grande partie de l'année par congrès ou manifestations de prestige. Nice est cependant la seule ville de près de 400.000 habitants fixes (ou plus) qui n'est pas un chef lieu de Région.

Toulon est en Provence, et c'est le début de la Côte d'Azur, aux sites multiples mondialement connues, et Nice serait l'aboutissement de cette ligne en liaison vec l'Italie.

En résumé : retenir la dénomination de L.G.V. Côte d'Azur, ou Provence Côte d'Azur, sans inclure le mot Alpes, qui n'ajoute rien, et risque d'entraîner erreur d'appréciation, et risque de confusion avec l'appellation de la Région.

2°) les SCENARIOS PROPOSES.

Je regrette de n'avoir reçu le n° 1 février et le dossier complet du débat public que postérieurement à la réunion tenue à Nice le jeudi 3 mars. Il m'est impossible pour diverses raisons personnelles de me rendre à Toulon et encore plus Marseille.

J'apprécie la valeur des études approfondies et chiffrées faites par des spécialistes de haut niveau, tenant compte de tous les éléments. Il en résulte en ce qui me concerne :

- le rejet absolu du passage à la gare centrale de Marseille St Charles, déjà desservie, qui entraînerait une demie heure de retard, du fait de sa situation en cul de sac.
- le rejet d'un accès aux approches de Marseille, par la gare de Blancarde, toujours en ville, non équipée, et en doublon avec St Charles.
- la préférence donnée au scénario n° 2 Nord-Toulon, Est Var, et Ouest Alpes Maritimes, au sud ou nord d'Aix Arbois (l'aéroport de Marseille à Marignane y est relativement proche, et accessible), avec desserte par axe pour Marseille, puis successivement pour les agglomérations de Toulon et Nice, vers l'Italie.

(ce scénario paraît par sa présentation en résumé et en tableau être le préféré des auteurs, coût sensiblement égale).

(Le scénario à 3 axes semble intéressant, puisque d'un accès d'abord plus aisé dans une zone de Provence moins urbanisée, mais d'un coût plus élevé, et plus lointain de Toulon).

- les deux départements Var et A.M., et leurs chefs-lieux ont des intérêts très voisins.

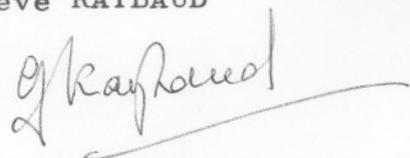
- Il faut se garder de penser que de nouvelles vitesses et facilités d'itinéraires réduiraient le temps de parcours dans l'avenir, dans cela serait illusoire pour les usagers de l'est de la Région, par rapport aux autres, qui bénéficieraient déjà en amont de l'avantage.

EN CONCLUSION.

- oui pour le nom de T.G.V. COTE D'AZUR OU PROVENCE COTE D'AZUR sans mentionner le mot Alpes, qui ne concerne que la Région.
- supprimer toute appellation PACA qui est celle (en abrégé regrettable de la Région), ~~PACALAN~~ et non celle de la ligne envisagée.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération très distinguée.

Geneviève RAYBAUD



P.S.
Motion du 7 mars 2005
du Conseil Communautaire
Agglomération Nice Côte d'Azur.